

PLAN DE SAUVEGARDE DES BIENS CULTURELS

Revue de présentation des journées d'études 2021



Formation des sapeurs-pompiers, Louvre-Lens, 2019
© Sabrina Hadid

**Participez et
collaborez
aux journées
d'études !**

Dédier des journées d'études au plan de sauvegarde des biens culturels était une volonté forte de l'AFROA depuis quelques années. L'enchaînement des récents événements ayant conduit à la destruction d'une partie de notre patrimoine, a confirmé cette volonté et cette envie de participer à l'amélioration de nos procédures d'urgence.

**PAGE 4 | Lancement des
workshops régionaux !**

Venez contribuez à la réflexion
autour du plan de sauvegarde des
biens culturels !



Formation des sapeurs-pompiers, Louvre-Lens, 2019
© Typhaine Ameil

Qu'est ce que le plan de sauvegarde des biens culturels ou plan de sauvegarde des œuvres ?

La protection du patrimoine culturel est une mission prioritaire confiée aux établissements culturels accueillant tout bien patrimonial en leur sein. Cet objectif de préservation a été rappelé dans le cadre du plan ORSEC relatif à la gestion de crise (code de la sécurité intérieure).

Le Ministère de la Culture s'est saisi de cet enjeu, fondamental pour les musées, en inscrivant cette priorité dans une directive nationale d'orientation (note du 10 juin 2016), demandant ainsi aux chefs d'établissements la rédaction d'un document clair, précis et pratique intitulé « Plan de sauvegarde des biens culturels ».

Cet outil doit proposer un ensemble d'actions permettant d'anticiper et d'éviter qu'un événement non désiré se produise ou du moins d'en limiter les conséquences en situation d'urgence et ainsi, de garantir la préservation et l'intégrité des œuvres.

“

Il est probable que tout monument, toute institution connaîtra au moins une catastrophe au cours de sa vie.



Incendie, cathédrale de Nantes, 18 juillet 2020
© Anaïs Desneaux

Pourquoi le plan de sauvegarde des biens culturels ?

La démarche enclenchée par l'AFROA

Concevoir, mettre en oeuvre et faire vivre un projet d'établissement, un projet global

Un plan de sauvegarde mobilise des connaissances et des compétences multiples au sein du musée, de la maintenance du bâtiment à la gestion des collections, en passant par une dimension humaine et financière. Même si elle est préconisée, le contexte humain et financier contraint de nombreux musées et rend difficile la création d'une équipe dédiée. Aussi, l'initiative peut être inversée. En effet, pourquoi ne pas faire du plan de sauvegarde non pas un projet, mais une démarche compréhensible par tous, intégrée aux missions courantes des acteurs du musée ? Concevoir un tel document, c'est établir des liens directs avec nombre de procédures, parfois non-formalisées, mais éprouvées et réutilisables, comme le plan de conservation préventive ou le plan de maintenance des bâtiments.

La finalisation d'un plan, en tant que document concret, exploitable et compréhensible par tous, à toutes les étapes, est un objectif primordial. Elle doit pour autant être considérée comme une étape. En effet, le PSBC, en tant que "démarche", est un mouvement perpétuel d'amélioration et de mise à jour. Certaines actions sont réalisables à court, moyen ou long terme. Des travaux, actes de prévention et prévision, peuvent demander du temps et des moyens, tandis que des rondes ou formations peuvent être mis en place rapidement. La méthodologie et les procédures mises en place continueront d'évoluer de manière constante. Chaque moment de cette réflexion a son importance, ses enjeux et ses contraintes. La méthode « projet » peut ainsi permettre de déterminer les objectifs atteignables. Comment réaliser concrètement un plan de sauvegarde dans un délai raisonnable par la mise en place d'actions récurrentes, l'inscrivant dans le travail quotidien du régisseur ?

L'effet "Notre-Dame de Paris"

L'importance d'établir un plan de gestion des risques et de sauvegarde du patrimoine ne date bien entendu pas de l'incendie de Notre-Dame de Paris. Fort heureusement, nombre d'institutions avaient déjà enclenché cette démarche plusieurs années auparavant. Pour autant, il serait faux d'affirmer que la destruction partielle du plus emblématique monument de Paris n'a pas provoqué un sursaut significatif chez les professionnels du patrimoine, et une prise de conscience sociétale. Au lendemain de la catastrophe, passée la stupeur, le moment de rendre des comptes s'est présenté. Il est probable que la question "où en sommes-nous de la rédaction de notre plan de sauvegarde ?" ait fleuri dans pléthore d'institutions muséales, suivie de la bienheureuse affirmation "c'est désormais une priorité".

Il est probable que tout monument, toute institution connaîtra au moins une catastrophe au cours de sa vie. Cette prévision s'est déjà vérifiée tristement à plusieurs reprises. Le temps de l'incitation à la rédaction d'un tel plan est révolu. Il s'agit désormais d'un enjeu réglementaire porté par les attentes d'une société, pour la protection de notre patrimoine.

Le régisseur d'œuvres, au centre d'une démarche préventive ?

Hybridation et coordination des compétences

L'élaboration d'un plan de sauvegarde au sein d'une institution patrimoniale, de sa conception à sa mise en œuvre mobilise les compétences de divers corps de métiers. Le régisseur d'œuvres, si pilote d'un tel projet, est amené à déployer de nouvelles compétences parfois éloignées de son métier. Former sapeurs-pompier et agents aux premiers gestes d'urgence, compétences en médiation. Sensibiliser les différents acteurs, création d'outils pédagogiques, compétences en communication. Comprendre les subtilités techniques du sprinklage, compétences en sécurité-incendie... Cette capacité à absorber des connaissances aussi transversales permet au régisseur de produire un plan riche et vivant.

En tant que technicien et logisticien des collections, le régisseur ou le service de la régie est par nature l'interface de nombreux intervenants. Il peut facilement avoir une place centrale pour les coordonner, mais parfois certaines situations appellent à la nécessité de recourir à des professionnels experts dans l'élaboration de plan de sauvegarde.

Collaboration interprofessionnelle

La collaboration interprofessionnelle est une des clefs de voûte de la réussite dans ce type de projet. Conservateurs, restaurateurs, responsables sécurité-sûreté, techniciens... sont autant d'acteurs essentiels au plan de sauvegarde des œuvres. Si, facilement identifiables par le régisseur, la répartition des missions entre ces acteurs est parfois subtile et peut varier d'un établissement à un autre. Il est donc primordial de procéder à une "cartographie" des intervenants utiles au plan de sauvegarde. Cette cartographie ne doit cependant pas se limiter au périmètre interne de l'institution mais doit au contraire englober tous les opérateurs externes, indispensables au projet.

Par exemple, les services de secours sont les premiers interlocuteurs à pouvoir apporter conseils et solutions dans la démarche du plan de sauvegarde. Forts de leurs expériences et présents par nature dans le maillage territorial, ils sont très souvent vecteurs de rapprochements entre institutions. La multitude des liens créés, l'ensemble des collaborations enclenchées, permettent non seulement de questionner une réalité de terrain mais aussi de réfléchir aux nouvelles façon de s'unir pour la sauvegarde du patrimoine.



Matériel dédié au PSBC, Musée national du sport
© Claire Vasdeboncoeur

Désacraliser et simplifier

Envisager le risque et l'identifier pour mieux l'anticiper permet de réduire l'effet de panique au moment où celui-ci se produit. L'élaboration d'un plan de sauvegarde demande indéniablement un travail de fond, et du temps. Pour autant, le régisseur des œuvres possède déjà une connaissance approfondie de la matérialité des collections dont il a la charge. Il connaît les systèmes de présentation, les gestes de manipulation, les modes de transport, sait également les points de fragilités des œuvres, et leur sensibilité aux différents risques. Pour toutes ces raisons, il est à même d'envisager avec pragmatisme les solutions à mettre en œuvre en cas de sinistre.

Ainsi, l'enjeu de la mise en place d'un tel plan, est de l'aborder de manière sereine, quasi-quotidienne afin de simplifier et rendre accessible non seulement son approche mais aussi sa mise à jour. Divers moyens peuvent être imaginés pour créer des réflexes instinctifs en cas d'imprévu : formations, ateliers ludiques et mises en situation...

“

Un très grand nombre d'institutions ne peuvent répondre aussi justement qu'espéré aux préconisations du Ministère de la Culture.

Évolution des pratiques

L'intérêt pour les plans d'urgence incite les professionnels du patrimoine à trouver des solutions toujours plus innovantes pour faciliter sa mise en œuvre. Les logiciels informatiques sont des outils facilement exploitables pour la conception de documents opérationnels. Pour autant la mise à jour de ceux-ci peut devenir une tâche particulièrement chronophage. C'est pourquoi il est indispensable de penser dès leur création, à leur usage, à leur mode d'exploitation et de mise à jour.

Depuis quelques années, de nombreuses institutions cherchent à s'équiper d'outils de gestion des collections et des expositions. Souvent utilisées massivement pour le recensement, ces bases compilent des données essentielles au plan de sauvegarde. Ainsi, il semble cohérent, que celui-ci y soit pleinement intégré. Ce développement est d'ores et déjà en cours et promet de belles évolutions.

Mise en place des workshops régionaux

La nécessité d'une participation active des membres

En 2018-2019, l'AFROA lançait pour la première fois en amont de ses journées d'études, des groupes de travail. Ces groupes, appelés workshops, ont permis de développer de manière collaborative une réflexion portant sur une actualité forte de la régie des œuvres.

Forte de cette expérience et du bilan dressé, l'AFROA souhaite la réitérer avec l'envie profonde d'être davantage représentative de ses membres et des réalités de leur quotidien. Pour se faire, les ateliers seront pilotés non seulement par les référents des antennes régionales, mais également par un adhérent volontaire et désireux de s'impliquer davantage auprès de notre association. Cette évolution vers l'ensemble du territoire permettra non seulement de garantir un ancrage territorial plus fort, mais également de représenter la diversité des pratiques et interrogations des institutions, quelle que soit leur nature ou leur taille.

La réunion de lancement des workshops régionaux, au mois de novembre 2020 permettra de dévoiler aux membres le programme des ateliers. Ce moment de partage sera également propice à la présentation de l'approche méthodologique de ces workshops que l'AFROA souhaite renouveler et enrichir par la mise en place d'une nouvelle formule.

Les participants seront sollicités pour échanger sur les contenus, dégageront des axes qui seront traités dans les divers groupes. Selon les thématiques, des intervenants seront invités à venir échanger, et pourront répondre aux problématiques soulevées par les membres. Enfin, ils travailleront également à identifier des ressources documentaires et outils existants, à produire des documents jugés manquants ou à les améliorer. Le programme des journées d'étude sera bâti à l'issue des workshops selon les propositions des différents groupes.

Note importante, les workshops ne seront pas cloisonnés géographiquement, libre à chacun de participer au thème qui l'inspire.

Les objectifs des journées d'étude 2021

Représentativité des métiers, des statuts et des collections

L'objectif de ces journées d'étude est d'aider les différentes institutions patrimoniales, quelle que soit la nature de leurs collections, à se familiariser avec cette nouvelle mission qu'est le plan de sauvegarde, de sa rédaction à sa validation. Il s'agit aussi d'aider à mener rapidement non seulement des campagnes de formation auprès des pompiers et des agents de sécurité, mais aussi auprès des agents d'institutions patrimoniales qui peuvent se porter bénévoles en cas d'urgence.

Le plan de sauvegarde des biens culturels étant un sujet pluridisciplinaire, l'AFROA aura à cœur de solliciter des intervenants provenant de différents corps de métiers pour que chaque profession puisse exprimer son point de vue. L'AFROA portera bien évidemment la voix des régisseurs et défendra la place de ce métier dans la mise en place de plan de sauvegarde des bien culturels.



Formation des sapeurs-pompiers, Louvre-Lens, 2019
© Typhaine Ameil

“

Cette évolution vers l'ensemble du territoire permettra non seulement de garantir un ancrage territorial plus fort, mais également de représenter la diversité des pratiques et interrogations des institutions, quelle que soit leur nature ou leur taille.

Bulletin d'inscription aux workshops PSBC

Coordonnées

Nom et prénom :

Adresse e-mail :

Institution/établissement :

Profession (titre ou fonction) :

OUI, je suis intéressé.e par les workshops régionaux dédiés au PSBC

OUI, je suis intéressé.e par la thématique des journées d'étude 2021

Vous souhaiteriez rejoindre le workshop :

- Grand Est
- Hauts-de-France
- Île-de-France
- Nouvelle Aquitaine
- Grand Ouest (Pays-de-la-Loire et Bretagne)
- Provence Alpes Côte d'Azur

Merci de bien vouloir nous communiquer votre envie de participer aux workshops **avant le 15 octobre 2020**

Calendrier

SEPTEMBRE 2020	Assemblée générale de l'AFROA. Présentation du projet des journées d'étude.
DÉCEMBRE 2020	Réunion générale des workshops. Communication des thématiques et répartition des participants.
JANV - JUIN 2021	3 à 5 séances des workshops réparties sur 6 mois de travail. Finalisation en juin pour synthétisation des résultats.
NOVEMBRE 2021	2 journées d'études sur le Plan de sauvegarde des biens culturels.

Contact

Vous souhaitez participer aux workshops PSBC?
Vous avez des questions concernant les journées d'étude 2021 ?

Écrivez-nous!

workshops.psbcs@outlook.fr

